

# ACORAM IDF

## BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 91

Octobre 2016

ACORAM - 86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS - Tél. 01 40 16 25 45 - Messagerie : [secretariat@acoram.fr](mailto:secretariat@acoram.fr)



### L'ACORAM est en deuil

Le capitaine de vaisseau (H) Jacques Baudrillard, président d'honneur de notre association qu'il présida de 2003 à 2009, est décédé le 22 septembre.

Ses obsèques ont eu lieu le 30 septembre en présence du contre-amiral (2S) Emmanuel Gouraud, représentant le Chef d'état-major de la Marine entouré d'une vingtaine d'acoramiens, témoignage de l'adhésion de Jacques Baudrillard à la Marine et à ses valeurs. L'ACORAM lui doit beaucoup.

### Le Mot du Délégué



CV(H) Frédéric BOUFFARD  
Délégué Ile-de-France  
[frederic.bouffard@acoram.fr](mailto:frederic.bouffard@acoram.fr)

J'aurais aimé commencer ce bulletin légèrement après la période estivale, temps de repos et de ressourcement. Ces derniers mois auront malheureusement été marqués par le deuil ; au niveau de la Nation pendant le mois de juillet et le dernier jour de l'été Jacques Baudrillard nous a quittés pour le Grand Passage comme il disait.

Jacques était membre de la section Ile de France depuis février 1966.

Jacques était un camarade, un collègue de travail, un ami. Je lui dois mon parcours dans la Marine. Nous nous sommes en effet rencontrés lors d'une semaine des Réserves à Toulon. J'étais jeune enseigne, il était lieutenant de vaisseau. Je répète souvent ce qu'il me disait : tu t'es lancé dans la vie professionnelle, tu as fondé une famille, n'oublie pas la Marine. 20 ans plus tard, il a tenu à ce que je lui succède dans les fonctions de Référent Défense du Groupe Total. Je l'en remercie.

La transition est difficile mais la rentrée est là. Les activités de la fin d'année ont été annoncées dans le dernier bulletin. Lorsque vous recevrez ce bulletin, la conférence sur l'amiral Darlan aura probablement eu lieu dans un amphi Suffren au complet.

Il reste quelques places pour la visite du salon Euronaval et les inscriptions pour la conférence sur l'invention du camouflage sont toujours possibles.

Nous avons bon espoir que les Journées-Rencontres prévues à Lorient début octobre ne soient que reportées.

L'amiral Thierry Rousseau, directeur du Centre d'études stratégiques de la Marine, disait récemment d'une façon globale au sujet de la Marine qu'il fallait être là où on a besoin de nous. Soyons là où la Marine a besoin de nous. C'est dans cet esprit que l'ACORAM renouvellera sa convention de partenariat avec la Marine en novembre prochain.

Le prochain numéro d'Etudes Marines sera un Hors-Série intitulé "Ambition navale". Il sera publié à l'occasion du salon Euronaval.

Enfin, j'ai souhaité positionner la Tribune Jeunes en tête du bulletin car ils sont le futur de notre association.

Bon vent à toutes et à tous.

## Tribune Jeunes



Chers camarades,

Un **pot convivial de rentrée** a réuni une dizaine de membres du groupe jeune de l'ACORAM, mardi 6 septembre dernier au siège rue d'Amsterdam. Parmi les invités présents, l'amiral Vichot en sa qualité de président de l'ADOSM (Association pour le Développement des Oeuvres Sociales de la Marine) ainsi que Melchior de Roquemorel, nouveau président du comité marine de l'ANAJ (Association Nationale des Auditeurs Jeunes de l'IHEDN). De nombreux sujets ont été évoqués notamment le projet de reconstituer une section voile (entraînements en base de loisirs et bord de mer) et tir, une visite de l'état-major des armées à

Balard, les sujets de conférences à venir, le dîner de carré d'hiver ainsi que d'autres événements et activités en partenariat avec l'**ANORAA**, l'**ANAJ** et l'**UNOR**.

Notre association bénéficie d'un **stand ACORAM / Marine & Océans** à l'occasion du salon **Euronaval** qui se tiendra du 17 au 21 octobre au parc des expositions du Bourget. Un certain nombre de volontaires sont recherchés pour armer ce stand entre 9h et 18h (demi-journée ou journée, si journée entière prise en charge du repas du midi par le siège) et présenter notre association et la revue Marine & Océans. J'invite les volontaires à se manifester au plus vite par mail ([audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com)) en me précisant le ou les créneaux susceptibles de les arranger.

L'**ADOSM** nous sollicite dans le cadre d'un bénévolat à l'occasion des Journées nationales d'entraide du 2, 3 et 4 décembre prochain au Val de Grâce. Elle recherche des volontaires pour aider au montage des stands le jeudi 1er décembre matin et au démontage le lundi 5 décembre matin. Les volontaires sont aussi bienvenus pour les 3 jours de vente mais le besoin est encore plus fort le 1er et le 5 décembre. Les volontaires doivent se manifester au plus vite par mail ([audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com)) en me précisant leur(s) disponibilité(s).

Enfin, une **conférence relative à l'histoire de l'aumônerie militaire**, la réalité actuelle du rôle de l'aumônier ainsi que la préparation des futurs prêtres aux armées est prévue **le mercredi 9 novembre prochain à 19h30** dans les locaux de l'évêché du diocèse de Paris (20 bis, rue Notre Dame des Champs, Paris 6ème) par le Père Pierre Fresson, vicaire général du diocèse aux armées et aumônier de la Marine. Inscription par mail ([audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com)) avant le lundi 8 novembre 2016, nombre de place limité.

ACORAMicalement.

**EV1(R) Audrey JENBACK**  
Vice-président jeunes

## Dernière minute

Lors de sa réunion du 8 octobre, le conseil d'administration a décidé de surseoir à l'édition d'un annuaire électronique. Un annuaire accessible sur Internet exposerait en effet au risque de piratage des adresses e-mail.

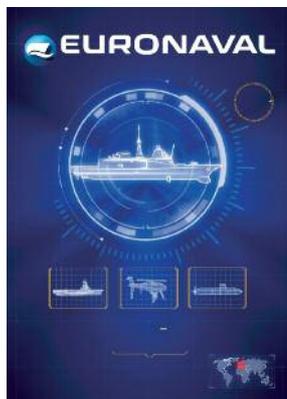
Il a été décidé que les adhérents accéderont uniquement à leur fiche personnelle pour mise à jour des champs adresses/téléphone/e-mail et coordonnées professionnelles. Ils pourront consulter sans modifier le reste de leur fiche personnelle et en particulier l'état de leur cotisaion.

Les adhérents désirant rechercher un camarade ou ses coordonnées devra en faire la demande à sa section ou au siège.

# Activités du trimestre - Rappels

## VISITE GUIDEE «EURONAVAL 2016»

**le vendredi 21 octobre 2016, Le Bourget**



Ce salon qui aura lieu au Bourget et que nous suivons depuis 20 ans s'annonce encore d'un millésime exceptionnel. Les matériels et produits que vous allez découvrir ont fait l'objet de choix risqués que nos succès tant militaires que commerciaux, semblent confirmer comme pertinents.

Aussi reprenez la date du vendredi 21 octobre 2016.

En effet, à l'occasion de ce salon exclusivement réservé aux professionnels, l'ACORAM vous offre la possibilité de découvrir au cours d'une visite guidée les dernières avancées technologiques.

Accompagnés par des spécialistes vous découvrirez sur les stands de plus de 355 exposants le meilleur de la technologie navale (ZUMWALT, BRAVE, Godwind, NH90, FREMMER, BPC, MARLIN, MU90, ASTER, SCALP, F21, Shipmaster, drones, centrales inertielles, satellites, etc.)

**Visite gratuite, inscription obligatoire (nom, prénom, grade, date de naissance) auprès du lieutenant de vaisseau Susini : 30 rue du château 92600 Asnières ou à [susini@laposte.net](mailto:susini@laposte.net)**

## CONFERENCE «TROMPER L'ENNEMI»

**le 22 novembre 2016 à 18h à l'amphi SUFFREN de l'Ecole Militaire  
par Cécile COUTIN sur l'invention du camouflage moderne en 1914-1918  
et ses applications dans la guerre sur mer**

Conçu pour tromper l'ennemi, et pour l'observer sans être vu, le camouflage a connu, pendant la Première guerre mondiale, un développement exceptionnel : favorisé par la longue guerre de position qui cloue les armées adverses dans les tranchées, de la mer du Nord aux Vosges, il a été employé de façon quasi systématique sur le front français. Pour ne pas être repéré par l'ennemi et survivre, il faut être invisible, surtout à cause du développement de l'aviation qui permet l'observation verticale de la guerre. Ce sont des artistes français qui mettent au point les techniques et les premières installations, conduisant à la création officielle de la Section de Camouflage en août 1915. Elle regroupe des artistes de toutes tendances, mais tout particulièrement des décorateurs de théâtre, rompus aux effets de trompe-l'œil, et des peintres cubistes, aptes à la déformation de la réalité. La pratique du camouflage s'étend à l'ensemble des armées belligérantes, chacune la développant selon son génie propre.

Le camouflage s'applique aussi à la marine. Sur mer, la multiplication des attaques de navires par les sous-marins allemands, oblige à rechercher un camouflage approprié aux bâtiments menacés, et à tromper l'ennemi sur leur identité en modifiant leur aspect et en brisant leurs masses. La peinture des coques par larges pans obliques de valeurs dégradées allant du très clair (blanc) au très foncé (bleu-noir) provoque une distorsion visuelle du bateau, le raccourcit par effet d'optique et reporte l'attention de l'observateur sur un faux centre de gravité. L'adjonction de cheminées factices, notamment sur les pétroliers qui sont particulièrement visés, ou de voiles masquant les cheminées réelles, le camouflage de l'armement, contribuent à abuser le sous-marin ennemi qu'on laisse approcher avant de faire feu sur lui. Enfin, les bateaux peuvent se dérober à la vue de l'ennemi en répandant des brouillards artificiels qui leur permettent de s'échapper.

La conférencière Cécile Coutin est docteur en Histoire de l'art, conservateur en chef honoraire du Patrimoine, et membre titulaire de l'Académie de Versailles.

Elle est l'auteur de plusieurs articles, brochures et conférences sur le camouflage en 1914-1918. Son ouvrage *Tromper l'ennemi* (éditions Pierre de Taillac, 2012, rééd. octobre 2015), qui traite de l'invention du camouflage au début de la guerre de 1914-1918, est illustré par une iconographie inédite et de qualité.

La conférencière proposera son livre à la vente avec dédicace lors de la conférence.

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
CONFERENCE «TROMPER L'ENNEMI»  
22 NOVEMBRE 2016 A 18h**

Nom.....Prénom.....Grade.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Participera à la conférence et sera accompagné de .....personnes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance des accompagnants :

.....

.....

.....

L'entrée des véhicules n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'Ecole Militaire.

Participation aux frais : 5 euros par personne, soit 5 x..... personnes = ..... euros par chèque à l'ordre de l'ACORAM Ile de France à adresser avant le **14 novembre** à Daniel LEBREC 78 avenue de Suffren 75015 Paris.

## *Autres activités*

### **LES MARDIS DE LA MER**

**Organisés dans le cadre du Centre d'études de la Mer (CETMER),  
de la Faculté des Lettres de l'ICP et de l'Institut Français de la Mer (IFM)**

**Institut Catholique de Paris**

**Entrée : 19 rue d'Assas 75006 Paris (Salle indiquée à l'accueil)**

**17h30 - 19h**

**Entrée libre sur inscription : [www.icp.fr/lettres](http://www.icp.fr/lettres)**

**mardi 18 octobre** : Xynthia, retour d'expérience sur une tempête meurtrière  
Henri Masse, Préfet (h), ancien Préfet de Guyane et de Charente Maritime, ancien directeur de la Défense et de la Sécurité Civile.

**mardi 15 novembre** : Mer et gastronomie  
Gaël Orioux, Chef de restaurant étoilé et plongeur.

**mardi 29 novembre** : La recherche sur les océans et son évolution  
Françoise Gaill, Directrice de recherche émérite au CNRS.

**mardi 13 décembre** : Mer et exploration  
Jean-Louis Etienne, Explorateur

## L'OCEAN ARCTIQUE, ESPACE STRATEGIQUE

Séminaire FMES organisé en partenariat avec l'IHEDN  
Assemblée nationale – 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
jeudi 27 octobre 2016 – 9h à 13h



Territoire maritime très convoité, l'Océan Arctique est riverain de six pays. Sa prise d'importance géostratégique coïncide étroitement avec la prise de conscience mondiale de la fonte des glaces polaires, protégeant actuellement ses eaux. Abrisant d'impressionnantes res-

sources énergétiques, minières et halieutiques, la région fait l'objet d'ambitions territoriales grandissantes de la part de ses riverains: c'est particulièrement vrai pour la Russie, le Canada et les Etats-Unis.



Néanmoins, cette convoitise concerne aussi certains pays non-riverains qui souhaitent bénéficier de l'apparition de nouvelles routes maritimes comme c'est le cas de la Chine.

Alternant entre coopération et tensions géopolitiques, les relations internationales qui concernent la région Arctique sont complexes. D'une part, le Conseil de l'Arctique rassemble les pays riverains dans le but de promouvoir la coopération régionale pour limiter les conflits d'intérêts. Mais d'autre part, l'absence de règles juridiques fermement établies dans la région laisse libre-cours à des conflits sur les frontières maritimes. Ainsi, la Russie tend à militariser la région notamment par l'envoi de bateaux de guerre, de brise-glaces ainsi que la présence de sous-marins nucléaires dans les eaux polaires. Elle a également planté un drapeau à 4261 mètres de profondeur dans les eaux polaires à la verticale du Pôle Nord en 2007. Dans le même temps, la Chine entreprend des négociations rapprochées avec le Danemark pour l'exploitation de terres rares dans les sous-sols du Groenland.

Ainsi, alors que la région Arctique passe du statut de périphérie à celui de nouvelle scène des relations internationales, on peut s'interroger sur la situation qui prévaut aujourd'hui dans cette région. La région étant contestée dans de nombreux domaines, quelles sont les rivalités qui s'expriment et leurs évolutions possibles? Une crise majeure est-elle à prévoir? La gouvernance collective par le biais d'instances internationales est-elle la solution? Ainsi de nombreuses questions se posent quant à cet espace en transition qui pourrait bien devenir le laboratoire des relations internationales du XXIème siècle et auxquelles ce séminaire tentera d'apporter des éléments de réponse.

**Programme détaillé et formulaire d'inscription disponible sur le site FMES : <http://fmes-france.org/evenements/seminaires-et-colloques/> et sur le site ACORAM**

### Délégués des Secteurs

<b>Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise</b> CV(R) Thierry GAUROY	01 64 71 06 15	<a href="mailto:t.gauroy@notaires.fr">t.gauroy@notaires.fr</a>	<b>(47 membres)</b>
<b>Secteur 2 : Hauts-de-Seine</b> CC(R) Benoit CHASTAING	06 82 62 93 84	<a href="mailto:gbchast@yahoo.fr">gbchast@yahoo.fr</a>	<b>(290 membres)</b>
<b>Secteur 4 : Yvelines + Essonne</b> CC(R) Pierre BORDESSOULE EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe)	01 30 86 93 10 06 60 81 96 85	<a href="mailto:bordessoule@bordessoule.fr">bordessoule@bordessoule.fr</a> <a href="mailto:mh.ansquer@yahoo.fr">mh.ansquer@yahoo.fr</a>	<b>(280 membres)</b>
<b>Secteur 5 : Paris Nord &amp; Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis</b> CF(R) Ulrich-André RENAULDON	01 47 83 71 46	<a href="mailto:ulrich-andre.renauldon@orange.fr">ulrich-andre.renauldon@orange.fr</a>	<b>(312 membres)</b>
<b>Secteur 6 : Paris Sud &amp; Est + Val-de-Marne</b> LV(H) Daniel LEBREC	01 43 06 79 82	<a href="mailto:dlebrec@wanadoo.fr">dlebrec@wanadoo.fr</a>	<b>(334 membres)</b>
<b>Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)</b> CF(H) François TESSON	09 79 05 60 17	<a href="mailto:fpg.tesson@wanadoo.fr">fpg.tesson@wanadoo.fr</a>	<b>(96 membres)</b>

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

# Prélèvement SEPA 2017

Les membres n'ayant pas encore adhéré au prélèvement automatique peuvent compléter le bulletin ci-dessous, avec les tarifs 2017.

Pour les membres ayant déjà adhéré, suite à la cession de Marine & Océans :

- les prélèvements déjà en place avec abonnement à Marine & Océans seront ajustés automatiquement et limités à l'adhésion ACORAM à partir de 2017,

- Valmonde devrait envoyer un mandat SEPA pour les abonnements à Marine & Océans à tarif préférentiel.



En signant ce formulaire **vous autorisez l'ACORAM** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte **tous les 1<sup>er</sup> mars de chaque année**, conformément aux instructions de l'ACORAM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Veillez compléter obligatoirement les champs suivants marqués\***

## Mandat de prélèvement SEPA (édition 2017)

<input type="checkbox"/> 48€	Adhésion annuelle (France)
<input type="checkbox"/> 24€	Adhésion moins de 30 ans – Veuf/Veuve d'un membre de l'ACORAM
<input type="checkbox"/> 98€ <input type="checkbox"/> 220€	Adhérent Donateur / Bienfaiteur

Votre nom\* .....

Votre adresse\* N° et rue .....

Code Postal\* ..... Ville\* .....

Pays\* .....

Courriel .....

Coordonnées de votre compte bancaire

.....

**(joindre un RIB)**

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (29 caractères)

.....

Code international d'identification de votre banque – BIC (11 caractères)

Nom du créancier :

**ACORAM**

Références bancaires

Adresse :

**86, rue d'Amsterdam  
75009 PARIS**

ICS : **FR53ZZZ532847** BIC : PSSTFRPPPAR  
IBAN : FR4120041000010104284H02016

Type de paiement

Paiement Récurrent/répétitif

Signé à :

le ...../...../201..

Signature